Le CCIF a pourri les relations musulmans-non musulmans et à présent il se dit persécuté

écrit par Christine Tasin | 27 octobre 2020

Marwan Muhammad incarne à la perfection la peste verte. Pleurnicheur et agressif, posture du gosse qui ne se remet jamais en question « c'est pas moi, m'man, c'est l'autre », haineux et accusateur…

Le voilà qui fait son numéro habituel, écoeuré d'avoir été cité par Darmanin comme incitant à la haine et prétendant recevoir insultes et menaces de mort (qu'est-ce que je devrais dire, moi qui suis poursuivie par le CCIF et ses sectateurs depuis des lustres, à pied, à cheval et en voiture, dans les medias sociaux, sur leurs sites et au tribunal).

Bref Muhammad qui il y un an faisait crier Allah akbar en plein Paris -sans être poursuivi, sans que Macron ne décroche son téléphone pour parler aux victimes de l'islam- prétend que le CCIF serait en danger en France, qu'ils vont donc internationaliser leurs actions -mais ils ne vont pas déménager, la soupe est trop bonne- et, fidèles à leurs

pratiques dégueulasses, ils sont déjà allés quémander aide et soutien à la CEDH et dans toutes les cours internationales islamophiles. Ils ont du boulot, ils y en a des myriades, tant l'islam et les Frères musulmans, aidés par les innombrables dhimmis occidentaux, tiennent le manche. L'argent du pétrole aidant… Et le CCIF n'a eu de cesse, depuis des lustres, avec l'aide de nos institutions et des traîtres à la France d'inventer un racisme anti-musulman qui n'existe pas… histoire d'imposer l'interdiction de critique de l'islam. Les amis du CCIF, Licra et LDH emboîtant ses pas pour plaider devant les tribunaux que lorsque l'on dit islam on pense musulmans… et ils sont suivis par certains juges ! C'est ainsi que, bien que j'aie gagné devant les tribunaux en appel pour les autocollants « islam assassin », la Licra et le MRAP ont fait appel en cassation… sachant que cela nous ruine, eu égard au coût d'un avocat de cassation…

Quant au titre de l'article de Valeurs actuelles ci-dessous… il faut le prendre avec des pincettes. On a bien envie de crier « bon débarras, bon vent ! » mais on ne se fait pas d'illusions. Ils ne partiront pas s'ils ne sont pas dissous. Ils ont pignon sur rue, on a même vu Muhammad et Bouteldja intervenir dans des formations de profs… ils ont des subventions, leurs adhérents ont le droit de soustraire de leurs impôts l'argent qu'ils leur donnent… La soupe est trop bonne en France et nulle part ailleurs elle ne le sera autant. Ce qui va changer malgré tout c'est que, depuis quelque temps, les critiques et les prises de distance vis-à-vis du CCIF s'accumulent. Ils commencent à sentir le soufre.

Je rappellerai que, il y a 9 ans, invitée sur un plateau télé, j'avais été appeler par le journaliste qui me disait qu'ils avaient aussi quelqu'un du CCIF et que ce dernier ne voulait pas intervenir si j'étais là… et comme pour lui c'était la première fois qu'il était invité et que moi

j'étais déjà venue… Depuis plus une seule invitation sur les plateaux télévisés…C'est beau le CCIF et la liberté d'expression. Comme l'islam et la liberté d'expression.

Menacé de dissolution en France, le CCIF veut s'exporter à l'étranger

La structure espère échapper à la sanction promise par Gérald Darmanin en "internationalisant" ses activités.
Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) pense avoir trouvé la parade. Menacée de dissolution par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, qui l'accuse d'être « *manifestement impliquée* » dans le meurtre de Samuel Paty, l'association a indiqué sur son site internet sa volonté d'« *étendre [ses] activités à l'international* », car elle ne se sentait « *plus en sécurité en France* ». Dans un long plaidoyer victimaire, le CCIF explique notamment, en anglais, vouloir développer « *une cellule de réponse juridique renforcée* », « *un centre de recherche avec un centre de collecte de données* », et « *un centre de production médiatique et culturelle* ».

Impossibilité de « *mener notre travail dans un environnement sûr* »

Pour justifier cette décision, le collectif estime ne « *plus pouvoir mener [son] travail dans un environnement sûr, car [les] vies [de ses membres] sont menacées et le gouvernement [le] désigne comme un ennemi* ». Il se plaint notamment d'être « *visé par des dizaines de milliers de messages sur les réseaux sociaux, principalement des insultes et des menaces de mort* », depuis que le gouvernement a annoncé sa volonté de dissoudre l'association. Dans son texte, le CCIF indique également avoir « *déposé une plainte officielle auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU* » et reçu « *un soutien massif de [ses] organisations partenaires au niveau international, ainsi que des organisations de base et des dizaines de milliers de sympathisants* ».

SUR LE MÊME SUJET

Fondamentalisme islamiste : Darmanin souhaite que BarakaCity et le CCIF soient proposés à la dissolution

Le CCIF se targue aussi d'être « *l'une des organisations de défense des droits de l'homme les plus importantes du pays, l'une des plus impliquées dans les organisations internationales au niveau mondial et la plus largement soutenue par les communautés au niveau local* ». Il rappelle également comment il a « *sensibilisé à la manière dont les communautés musulmanes sont traitées en France et à la manière dont, à travers un usage exclusif et malavisé de la 'laïcité', un racisme croissant a ciblé les musulmans* ».

https://www.valeursactuelles.com/societe/menace-de-dissolution-en-france-le-ccif-veut-sexporter-letranger-125024